

Saint-Cloud, le 13 octobre 2022

Pascal VIVIER
Secrétaire général

M. Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle-75357 Paris SP 07

Réf : 102022

Objet : préavis de grève et refus de concertation

Monsieur le Ministre,

Le SNETAA-FO apprend ce jour, 13 octobre 2022, que votre ministre déléguée ouvre une concertation le 21 octobre sans que le SNETAA y soit à quelque titre que ce soit convié. Nous ne sommes pas surpris que le premier syndicat des professeurs de lycée professionnel soit de nouveau méprisé sciemment. Les actes manqués en politique n'existent pas.

Toutefois, vous êtes le ministre de l'Éducation nationale, le ministre des PLP et des élèves de l'enseignement professionnel. C'est pourquoi, après avoir réuni le 12 octobre 2022 l'ensemble des secrétaires académiques de l'Hexagone et de tous les Outre-mer, le SNETAA-FO a décidé de ne pas se rendre à cette prétendue concertation quand les attendus sont déjà affichés. Attendus que les collègues dénoncent par la grève massive du 18 octobre.

D'après les premiers retours que nous avons, ce sont des centaines de « lycées professionnels morts » qui s'annoncent.

Les collègues sont déterminés à être entendus ; aussi, par ce courrier, le SNETAA-FO dépose un préavis de grève les 19, 20 et 21 octobre pour couvrir les personnels d'établissements qui veulent faire aboutir leurs revendications.

Monsieur le Ministre, pour le SNETAA-FO, il est grand temps que l'enseignement professionnel revienne sous votre unique responsabilité.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

417 Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex

tél. 01 53 58 00 30

snetaanat@snetaa.org
www.snetaa.org

Pascal VIVIER
Secrétaire Général

